

La lettre des psychologues

n°23, septembre 2013

Sites hautement recommandables

ufmict@sante.cgt.fr

www.sante.cgt.fr

www.cgtlaborit.fr

www.wmaker.net/reseauspsycho.fr



Signez notre pétition en ligne

9.471 signatures fin août...



Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens

PROFESSION PSYCHOLOGUE

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

GREVE NATIONALE

TOUS A BERCY !

MANIFESTATION A 14 HEURES

DEVANT LE MINISTRE DU BUDGET

139, Rue de Bercy – Paris 12^{ème}

(Métro : Bercy)

Le public nous reconnaît, pas les pouvoirs publics !

Ces 20 dernières années, les demandes adressées aux psychologues dans tous les domaines s'amplifient : orientation et difficultés d'apprentissage scolaires, santé au travail, adoption, fin de vie, addictions, écoute des victimes, handicap, plan cancer, santé mentale... Partout, les psychologues tentent de répondre aux besoins de soutien aux personnes, aux familles et aux équipes.

Par contre, du côté des pouvoirs publics, rien ne bouge !

Que ce soit dans les hôpitaux, dans les collectivités locales, la justice, l'éducation nationale, le médico-social, le social, les maisons de retraite, etc... c'est massivement la précarité de l'emploi, des temps partiels imposés, des salaires indécents.

Après au moins 5 années d'études, un-e psychologue dans la fonction publique gagne 1400 euros net, mais systématiquement embauché-e en CDD, à temps partiel, son salaire mensuel stagne le plus souvent en dessous du seuil de pauvreté.

Ce déficit chronique de reconnaissance serait-il lié au fait que la profession est à 80% féminine ?

Nous revendiquons des budgets pour :

- des postes de psychologues à la hauteur des besoins de la population
- des emplois pérennes statutaires, à temps complet
- des salaires décents, en rapport avec notre qualification universitaire et nos responsabilités
 - une refonte complète des grilles de salaire qui, notamment, dans les fonctions publiques, n'ont pas évolué depuis plus de 20 ans
 - un début de carrière pour tous à au moins 2450€ brut et le double en fin de carrière

Reconnaissance salariale et réduction de la précarité

**Les psychos
sont sur
FACEBOOK**

<https://www.facebook.com/CollectifNationalDesPsychologuesUfmictCgt?ref=hl>

DEMOGRAPHIE DES PSYCHOLOGUES en France

Des données très disparates, tout comme leurs sources et dates. Manifestement, notre exercice professionnel reste opaque, en tout cas pour les politiques et les administrations.

Combien sommes-nous ?

- 27.000 psychologues en exercice + 1.100 enseignants chercheurs, dont 8.000 psychologues scolaires et conseillers d'orientation psychologues, soit 4,3 psychologues / 10.000 habitants et 3.700 nouveaux diplômés / an (in Lecointre, 2001 et Schneider, 2002)
- **46.000 psychologues enregistrés sur ADELI en 2012**

Et dans la santé ?

- 7.246 psychologues dont 3806 temps pleins dans les établissements de santé publics et privés au 01/01/1998, soit 3,6 % de plus au total (et 2,5 % de plus pour les temps pleins) qu'en 1997 (in Maria Santiago Delefosse, CNAM, Paris, 2001)
- 4.000 ETP psychologues dans les services de **psychiatrie**, dont 80 % dans le public, soit 1 psychologue / 15 infirmiers (in rapport Piel et Roelandt, Statistiques annuelles des établissements, 2001)
- 8.900 ETP psychologues dans le secteur public sanitaire, soit 1 % du personnel hospitalier et 1,5 % des soignants (in FHF, SAE, 2009)
- 4.600 ETP psychologues dans les établissements et services psychiatriques financés par la Sécu en 2001, 6.100 ETP en 2009 (in rapport de la Cour des Comptes, déc. 2011)

Et dans tous les secteurs d'activité ?

- 45 % dans le public
- 30 % dans les associations
- 5 – 10 % dans le privé et les entreprises
- 10 % en libéral

et sur un total de 27.000 psychologues :

- 21 % dans la fonction publique hospitalière (dont 43 % dans les CHS)
- 1 % au Ministère de la Justice + 1,3 % pour les expertises
- 11 % dans la fonction publique territoriale
- 0,7 % à l'université, CNRS et INSERM
- 18 % dans le social et le travail (associations, entreprises)
- 15 % en libéral
- 12 % psychos scolaires
- 17 % conseillers d'orientation psychologues (in Ph. SARNIN, Université Lyon 2, EFPA ? 1999 ?)



Salaire net médian en 2009 des actifs de moins de 10 ans :



- ❖ psychologues = 1.480 €
- ❖ tous les masters universitaires = 1.840 €, soit le salaire médian le plus bas après celui du Master en Arts (1.360 €)
- ❖ Bac + 2, dont infirmières, = 1.680 €, et travail social = 1.510 €
- ❖ BTS et DUT = 1.460 €
- ❖ Licences = 1.520 €

(in Le Nouvel Observateur, 10-16 février 2011)

Si vous souhaitez vous abonner à cette newsletter, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière

La force du syndicat, c'est vous. Syndiquez-vous !

Cotisation = 1% du salaire, dont les 2/3 déductibles des impôts